

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2019/10/17

LE GROUPE RENAULT RÉVISE SES OBJECTIFS ANNUELS 2019 ET PRÉANNONCE SON CHIFFRE D'AFFAIRES DU 3ÈME TRIMESTRE

Boulogne-Billancourt, le 17 octobre 2019

En raison d'une conjoncture moins favorable qu'anticipée et dans un contexte réglementaire qui nécessite des dépenses toujours accrues, le Groupe Renault révise ses objectifs annuels 2019 :

- Le chiffre d'affaires publié du Groupe devrait être en baisse de 3 % à 4 % (objectif précédent : proche de l'an dernier à taux de change et périmètre constants).
- La marge opérationnelle du Groupe devrait être de l'ordre de 5 % (objectif précédent : de l'ordre de 6 %).
- Le free cash-flow opérationnel de l'Automobile devrait être positif au second semestre mais sans garantir qu'il le sera pour l'année (objectif précédent : free cash-flow opérationnel de l'Automobile positif pour l'année).

Par ailleurs, la nouvelle équipe de Direction réévalue les objectifs du plan à moyen terme « Drive the Future ».

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires au troisième trimestre 2019 de 11,3 milliards d'euros contre 11,5 milliards d'euros au troisième trimestre 2018, soit une baisse de 1,6 %. A taux de change et périmètre constants1, la variation aurait été de -1,4 %.

Le chiffre d'affaires de l'Automobile hors Avtovaz, au troisième trimestre 2019, s'élève à 9,7 milliards d'euros, soit une baisse de 3,9 % par rapport au troisième trimestre 2018 (-3,2 % à taux de change et périmètre constants 1).

Les détails de ce chiffre d'affaires seront communiqués, comme prévu, le 25 octobre.

Une conférence analystes se tiendra en anglais aujourd'hui à 18h45 (CET) en présence de Clotilde Delbos, Directeur général de Renault SA pour une période intérimaire. Le lien pour suivre la conférence analystes est disponible <u>ici</u> sans possibilité de poser de questions.

[1] Afin d'analyser la variation du chiffre d'affaires consolidé à taux de change et périmètre constants, le Groupe Renault recalcule le chiffre d'affaires de l'exercice en cours en appliquant les taux de change moyens annuels de l'exercice précédent, et en excluant les variations de périmètres significatives intervenues au cours de l'exercice.